



Paris, le 16 octobre 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

—
Stéphane Le Foll salue l'entière mobilisation en 2013 des crédits du Programme national d'aide au secteur vitivinicole
—

Le programme national d'aide au secteur vitivinicole permet, dans le cadre des financements du règlement de l'Organisation commune de marché (OCM) unique de la Politique agricole commune (PAC), de mettre en œuvre des mesures de soutien financier à la filière vitivinicole, sur une période de cinq ans. L'enveloppe dédiée à la France est de 280 millions d'euros par an.

Cette enveloppe a été entièrement utilisée en 2013, grâce en particulier à l'augmentation du taux d'avance des aides à l'investissement obtenue par une action déterminée de Stéphane Le Foll auprès de la Commission européenne répondant ainsi à la préoccupation des professionnels viticoles s'étaient inquiétés des capacités à utiliser la totalité des crédits communautaires disponibles. Cette mesure permet de sécuriser le financement des investissements prévus par les opérateurs économiques.

Stéphane LE FOLL salue la très forte mobilisation des équipes de FranceAgriMer, tant au niveau national que dans les délégations régionales, qui a permis de mener à bien les actions du programme en utilisant l'enveloppe annuelle 2013 dans sa totalité.

Un soutien a ainsi été apporté aux projets des entreprises et des structures collectives qui s'inscrivent dans la stratégie de modernisation de la filière mise en œuvre au travers du programme.

Les réflexions sur la stratégie de la filière se poursuivront à l'occasion de la déclinaison nationale de la réforme de la PAC, en particulier en ce qui concerne le régime des autorisations de plantation. Lors de l'élaboration de ce programme, la France a fait le choix de mesures stratégiques et d'appui structurel, favorisant les investissements améliorant notre compétitivité.

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS
www.agriculture.gouv.fr - www.alimentation.gouv.fr

 @Min_Agriculture